

Le dernier schuss

Les thèmes 1 et 3 sont derrière nous. Reste à adopter nos mandats sur la revalorisation de nos métiers et sur notre vision du syndicalisme. Rapide tour d'horizon sur ces deux thèmes.

Thème 2

Le thème deux traite de quatre grandes problématiques toutes liées à la situation des personnels : la formation initiale et le recrutement, les rémunérations, les carrières et la mobilité et enfin les retraites. Celles-ci nécessitent de s'interroger d'abord sur la conception que nous avons du service public d'éducation, sur le statut des personnels qui y apportent leurs concours et sur les missions de ceux-ci. Les débats ont été très animés, notamment autour de trois points importants : la question de la revalorisation de nos carrières et donc du troisième grade, notre appréciation de certains points de lois en cours de discussions (loi sur le travail avec le CPA –Compte Personnel d'Activité– ; loi déontologie) et sur les missions particulières.

Le protocole PPCR représente une forme de revalorisation pour tous qui ne répond pas pleinement à nos revendications, l'objectif premier restant une reconstruction de l'ensemble de nos carrières en faisant du corps des agrégés revalorisé le corps de référence du second degré. Cependant les débats ont permis la construction de la « boussole » pour les discussions avec le ministère : si la création d'un troisième grade était finalement retenue par le ministère quelle orientation défendriez-vous ?

Du côté des lois : concernant le CPA, les rapporteurs considèrent qu'il peut être un outil pour consolider le droit à formation des non-titulaires mais considèrent que la manière de mettre en oeuvre le CPA n'est pas satisfaisante. Concernant la loi déontologie, les écrits d'hier sont obsolètes aujourd'hui : la CPM (Commission Paritaire Mixte) ayant renoncé, grâce aux interventions de la FSU, à deux points qui posaient problème (l'obligation de réserve et les trois jours de suspension disciplinaire sur seule décision du recteur), mais elle a de nouveau rendu possible l'intérim dans la Fonction publique d'État.

Enfin les missions particulières. Les rapporteurs ont fait le choix de définir celles qui sont essentielles pour le bon fonctionnement des enseignements avant de définir les modalités de leur reconnaissance. La présentation des rapporteurs a été mal interprétée. Les délégués considèrent que le nécessaire cadrage national n'est pas suffisamment rappelé.

Le travail des rapporteurs après la commission et la séance en plénière de jeudi soir permettront, à n'en pas douter, de

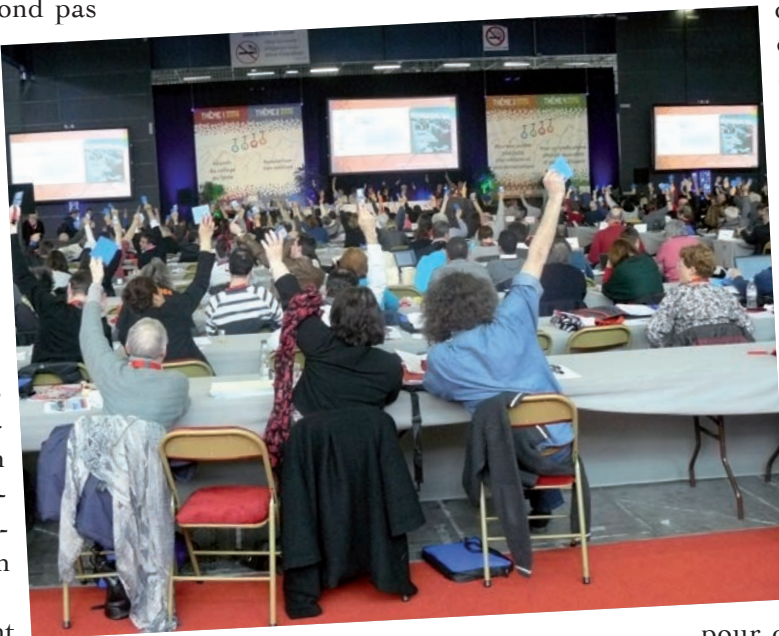
lever les inquiétudes de nombreux congressistes. Ce thème touche le coeur des problématiques actuelles et la vivacité des débats apparaît bien normale à l'ère du new management des chefs d'établissements.

Thème 4

L'adaptation des structures du SNES-FSU à la configuration territoriale instaurée par la loi NOTRe a sans surprise été au coeur des réflexions des congressistes chargés de ce thème. Notre volonté de maintenir les académies telle qu'elles sont a été réaffirmée unanimement. Il s'agit à notre sens de l'échelon pertinent, non seulement pour la plupart des opérations de gestion des carrières et pour la répartition des moyens, mais aussi pour débattre entre nous et

consulter les adhérents. La question reste de savoir s'il convient de mettre en place des CREN et/ou de conserver les CAEN existant. Le risque d'un « empilement » des instances étant évidemment que les CAEN émettent des recommandations sur des décisions qui ne soient pas du seul ressort des académies, comme pour la carte des formations par exemple.

Le thème 4 a également été l'occasion de préciser les tâches des observatoires de la vie syndicale créés à Marseille. Ils ont



pour objectif d'analyser dans les

académies les pratiques syndicales, les besoins des sections à tout niveau, mais aussi de faire des propositions concrètes sur les modalités et la fréquence des instances, ainsi que sur nos moyens de communication et leur emploi. Ils ont enfin pour mission de préciser les critères de répartition des moyens entre le S4 et les S3, mais aussi entre les S3, afin que cette dernière se fasse avec davantage de transparence. Le S1 a été réaffirmé comme étant la cellule de base du syndicat et le S2 a été désigné comme la tête de réseau des S1, les dotant en moyens de fonctionnement, en informations et en matériels.

Le mandat dont s'est doté la FSU au congrès du Mans va plus loin que les précédents en matière de rassemblement syndical, puisqu'elle avance maintenant la notion de « formes d'association ». Rien d'étonnant, donc, à ce que le SNES-FSU appelle à travailler sur la concrétisation de ce mandat. La CGT a été réaffirmée comme un partenaire incontournable, mais nous ne fermons aucunement la porte à tous ceux qui partagent notre volonté de construire un outil syndical unifié de lutte et de proposition. ❖

PUBLICITÉ

À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

Agents de l'Éducation Nationale, épargnez quelques mois et bénéficiez d'une bonification de l'État. Profitez pleinement de vos Chèques-Vacances auprès des 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs. Et avec e-Chèque-Vacances vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.

Nouveau
Une bonification de 35% pour les - de 30 ans

Pour toute information :
• sur le site Internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
• par téléphone : **N°Azur 0 810 892 015**

Logos: DCAPOST BPO, ANCV Chèque-Vacances

UNE BANQUE CRÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Crédit Mutuel Enseignant

RCS Strasbourg B 588 505 354 - 11/15
Crédit photos : plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.

Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer

GMF, 1^{er} assureur des agents des services publics

Pour profiter d'offres privilégiées, renseignez-vous au 0 970 809 809 (n° non surtaxé) ou sur www.gmf.fr/education-nationale

-10%*
sur votre assurance auto

*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{re} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 775 891 140 - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF Assurances et La Sauvegarde. Adresse postale : 45030 Orléans Cedex 9.

Logos: R.C.S., GMF

MISE EN BOUCHE

Jeudi 31
Déjeuner

Tavaillon de charcuteries

Emincé de contre-filet de bœuf mariné au vin de noix et cuit à la planche

Mousse au chocolat



L'ENFANT DU PAYS

Né à Saint-Étienne de Saint-Geoirs en 1725, **Louis Mandrin** est l'un des contrebandiers français les plus illustres. À 28 ans, il se hisse à la tête d'un groupe de contrebandiers et se livre alors, du Genevois au Dauphiné, au commerce clandestin du tabac et du coton imprimé au

nez et à la barbe de l'administration. Il vend ses marchandises à des prix défiant toute concurrence, puisqu'elle sont exonérées des taxes dont les fermiers généraux les grévaient habituellement. Pour ces puissants financier, le populaire Mandrin, dont les activités illicites s'élargissent en 1754, devient rapidement l'homme à abattre. Ils font pression sur l'administration royale pour que le bandit bien aimé soit pris et puni. Mandrin est finalement roué vif le 24 mai 1755 à Valence, mais sa légende, elle, ne fait que commencer.

SUR LE STAND D'ADAPT

Parmi tant d'autres ouvrages, on trouvera le livre de photos publié par la maison d'édition à l'occasion des **50 ans du SNES**. Une façon de puiser dans notre passé des raisons de continuer le combat mené par nos ancêtres pour l'unité la plus large des salariés.

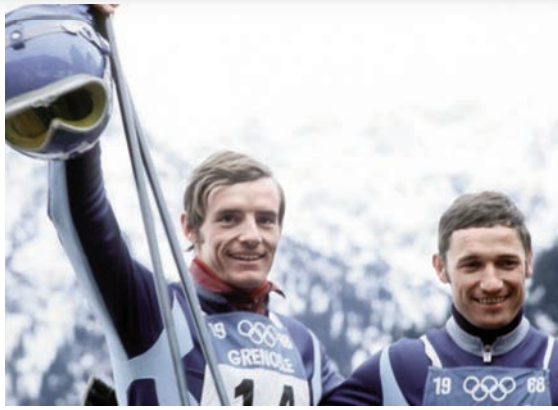
Profitez de la réduction offerte spécialement aux congressistes.

Du u vr er

Grenoble, ville olympique

Lorsque le Général De Gaulle, Président de la République, déclare « l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble », ce n'est ni la première ni la dernière fois que notre académie accueille l'événement. Les tout premiers jeux d'hiver avaient eu lieu à Chamonix en 1924 ; en 1992, Albertville et le département de la Savoie accueillent une nouvelle fois les J.O. Pour autant, les jeux de Grenoble ont une dimension historique : les pistes de Chamrousse où Killy va remporter trois médailles d'or et où s'illustreront également, pour les Français, Mir, Famose, Goitschel, Périllat, ont été tracées sur le site même où, pour la première fois en France, s'est inscrite dans une pente de neige, la première double trace laissée par des « planches », comme l'on disait à l'époque. C'est en effet là qu'au cours de l'hiver 1878, quatre-vingt-dix ans avant les J.O., l'alpiniste Henry Duhamel, essaie des « patins à neige » lapons, découverts lors de l'exposition internationale de Paris. Il jouera un rôle décisif dans l'amélioration des « skis » et le développement de leur usage sportif.

Les J.O. de Grenoble, sans être complètement la cause – car la ville devait se développer et elle ne pouvait le faire que vers le Sud – ont été l'occasion de profondes transformations du paysage de la cuvette grenobloise. Jusqu'en 1967, l'espace urbain ne s'étend guère au sud du lycée Mounier. Echirolles et Saint-Martin-d'Hères, comme les communes de la « colline verte », sont encore des villages séparés de Grenoble par des terres cultivées ; nous tenons notre congrès sur une partie du site de l'ancien aéroport de Grenoble –



Mermeoz, fermé en 1967 et déplacé à Saint-Geoirs pour la partie commerciale et au Versoud pour l'aviation de loisir. Le 13 février 1968, pendant la quinzaine des J.O., André Malraux inaugure la toute nouvelle Maison de la Culture ; la première halle d'Alpexpo accueille les médias ; le Village Olympique deviendra ensuite une résidence universitaire puis un quartier de logements. La cérémonie d'ouverture se déroule dans un stade provisoire de 60 000 places construit sur l'emprise de l'aéroport et remplacé aujourd'hui par différents quartiers, dont celui de la Ville-neuve. Plus au centre, le Palais de glace, devenu aujourd'hui aux rollers, accueillent les sports de glace, les remises de médailles et la cérémonie de clôture. Les liaisons sont améliorées avec Chamrousse et avec les stations du Vercors où se déroulent les épreuves nordiques. Lors de la cérémonie d'ouverture, si chacun se souvient que c'est le patineur et futur ministre Alain Calmat qui alluma la vasque olympique, les militants du SNES-FSU ne peuvent ignorer que la torche lui fut transmise par un champion de lutte dénommé... Daniel Robin ! ♦

Jacques AGNES

« Raisonables et fous nous iront ensemble au delà, de tout. »

Jean Ferrat,

L'amour et cerise

BIENVENU(E)S DANS NOTRE ACADÉMIE

sur l'utoroute es v nes



Pas de gare SNCF, pas de fac, peu d'autoroutes mais l'Ardèche en met plein les yeux!

Qu'est-ce qui vous tente ? Les touristes, les dolmens, les sites atypiques ? Du canoë dans les gorges de l'Ardèche, voir la réplique de la grotte Chauvet ou les villages médiévaux de l'Ardèche méridionale ? Le calme, la nature et l'air frais ? Les lac d'altitude d'Issarlès, Saint Martial ou Devesset de la montagne ardéchoise vous revigoreront. Les sensations fortes ? Le Mastrou, authentique train à vapeur, vous promènera dangereusement vôtres de Tournon-sur-Rhône à Lamastre dans les gorges du Doux.

Le cinéma ? Le festival du Premier film d'Annonay a lieu en février. Jean Ferrat et la tomme de chèvre ? Sa maison se trouve à Antraigues-sur-Volane dans le parc naturel des monts d'Ardèche, ouverte au public et consacrée à une œuvre qui, d'hier comme de demain, ne meurt jamais. Fan de Fernandel ? Visitez la véritable auberge de Peyrebeille : permis de tuer pour de terrifiants aubergistes qui assassinaient les voyageurs égarés sur ce rude plateau à plus de 1 000 mètres d'altitude, faiblement peuplé et sauvage. Un détour par le Mont Gerbier de Joncs vous évitera cependant d'avoir l'impression d'avoir perdu votre temps. Skieur et skieuse ? Plusieurs stations se trouvent en Ardèche, La Croix de Bauzon ou La Chavade-Bel Air notamment, et vous changeront des stations si communes des alentours de Grenoble. Que reste-t-il à dire sur l'Ardèche ? Beaucoup. Venez quand vous serez prêt-e : les diamants sont éternels.

La Drôme pourrait être le pays des trois rivières : la Drôme, l'Isère et le Rhône. Au sud de la Drôme, c'est déjà la Provence et un air de vacances : abricots, olives, lavande, nougat et cigales. Au Nord, avec l'Isère s'ouvre le Dauphiné : collines, noix et grands crus. Le Rhône permet de nous différencier de nos cousins ardéchois et ainsi de jouter sur l'attribution du vrai picodon et de la véritable caillette. Mais ce qui est sûr, c'est que la Drôme, c'est Dieulefit qui accueille des enfants juifs, c'est Saint-Donat où se cacha Aragon, c'est enfin le Vercors et les martyrs de La Chapelle et de Vassieux, forteresse de Résistance et de vertu. ♦ Astrid Gache et Christophe Dumaillet



NORETGRENDQUISTENODUROUJ

es devinettes Chaque jour de nouvelles questions avec cinq assiettes apéro à gagner

Les bulletins sont à remettre au stand du S3 avant 15 h. Les bonnes réponses seront tirées au sort. Les noms des 5 gagnants ainsi que les bonnes réponses seront affichés sur le stand du S3 où les gagnants pourront retirer leur cadeau (5 assiettes apéro à gagner chaque jour).

Elle porte le nom de sa ville d'origine : comment s'appelle cette brioche réputée ?

Qui est au sommet de la plus célèbre fontaine de Chambéry ?

Quelle reine célèbre venait passer ses vacances à Aix les Bains ?

Nom :

Prénom :

Délégation :

Aujourd'hui, on cohabite et on covoiture, on co-invente et on cofinance. On partage des idées, des connaissances, des expériences et des biens. La MAIF s'engage pour cette société collaborative où les gens se font confiance pour mieux vivre ensemble. En favorisant l'accès à l'éducation pour tous, la MAIF met tout en œuvre pour que la réussite ne soit pas un concept mais une réalité accessible à tous, pour aider à la construction d'une société plus juste.

On a tout à gagner à se faire confiance.

maif.fr/solutionseducatives



assureur militant

vous soutenir, vous défendre, vous protéger.

OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION

Exercez sereinement votre métier

www.autonome-solidarite.fr www.maif.fr/offreeducation

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Bank cooperative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun. Comme plus d'un million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !

casden

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

mgén

MUTUELLE SANTÉ PRÉVOYANCE

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

mgén.fr